

COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
3 novembre 2010 à 19 h 00
à la mairie salle du Conseil Municipal

Membres présents : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, SEAS, FERRATO, VERGES, CARRERE, ESQUIRO, LARBRE, LAYERLE, MARTIN, PUJO, ROUILLON, SARRAIL, TILHAC, TRALLI

Secrétaire de séance : M SEAS

→ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

→ Validation du choix des entreprises pour les travaux de construction de la salle des fêtes

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'analyse des offres réalisée par Monsieur Jacques Nicolau, architecte maître d'œuvre du projet. Ce dernier a formulé ses propositions dans un tableau récapitulatif argumenté à partir duquel Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer lot par lot pour choisir les entreprises qui réaliseront les travaux. Certains lots présentant des différences de prix infimes appellent à discussion.

A noter que le lot 11 (VRD-Espaces verts) a été scindé en deux sur décision du conseil municipal du 4/10/2010 et que l'architecte a reconsulté les entreprises ayant répondu à l'appel d'offre initial pour des propositions en lots séparés.

N° de LOTS	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT	OBSERVATIONS
N°1 Gros-oeuvre	PEIXOTO	92 013,00 €	l'entreprise Peixoto prend le marché avec 11 voix pour, contre 3 abstentions et une voix contre. L'assemblée a favorisé les critères d'entreprise locale, à taille humaine par rapport au grand groupe. L'architecte s'assurera que l'entreprise présente toutes les garanties (assurances...)
N°2 Charpente Couverture Etanchéité	NESTADOUR	159 515,70 €	Unanimité
N°3 Bardage	NESTADOUR	86 484,30 €	Unanimité
N°4 Menuiseries aluminium Serrurerie	LABASTERE	51 319,00 €	Unanimité
N°5 Plâtrerie Plafonds suspendus	OLIVEIRA ROGEL	60 000,00 €	Unanimité

N°6 Menuiseries intérieures	DUSSERT	10 530,06 €	Unanimité
N°7 Carrelage	PEIXOTO	39 529,30 €	L'entreprise Peixoto prend le marché avec 11 voix pour, contre 2 abstentions et 1 voix pour Oliveira Rogel
N°8 Electricité	FORCLUM STEE	57 000,00 €	Unanimité
N°9 Plomberie Sanitaire VMC	JOHNSON CONTROL	64 500,00 €	Unanimité
N°10 Peinture	CAZABAT	8 301,63 €	Unanimité
N°11 VRD	EIFFAGE SUD OUEST	113 046,11 €	Unanimité
N°11 bis Espaces verts	PANATIER	20 481,60 €	Unanimité
N°12 Equipement cuisine	JOHNSON CONTROL	14 500,00 €	Unanimité

A noter :

-l'entreprise CMC (charpente) non retenue bien que moins disante au départ mais présentant un poste peinture anormalement bas pour ce type d'ouvrage.

-l'entreprise LANTIN (espaces verts) non retenue bien que moins disante au départ mais présentant une offre anormalement faible ne pouvant être considérée recevable.

Il est décidé de faire chiffrer une clôture pour la salle polyvalente ainsi que l'insonorisation de la salle du conseil municipal et, selon le montant, englober dans l'emprunt.

Patricia LAYERLE, conseillère municipale en charge des finances, indique qu'elle a contacté quatre banques pour le lancement de l'emprunt relatif aux travaux de la salle des fêtes. L'analyse sera faite lorsque toutes les banques auront répondu et le choix soumis au conseil municipal.

→ Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire rappelle les différentes réunions avec la DDT, la Préfecture, la Chambre d'Agriculture qui ont confirmé la possibilité de conclure l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme après la présentation d'un dossier à la commission des sites (étape obligatoire compte tenu du fait que la commune a du, en cours de révision, se retirer du SCOT, suite à son adhésion à la communauté de communes Gespe-Adour-Alaric.) Le Bureau d'Etudes AMIDEV a en charge la préparation de ce dossier qui passera en commission le 15 décembre 2010.

→ Budget 2011

Les membres du conseil municipal sont invités à communiquer aux adjoints leurs besoins budgétaires pour 2011. Il est impératif de formuler toutes les demandes afin d'en débattre lors de la préparation du budget ; aucune demande imprévue ne sera prise en compte.

→ Travaux en cours

➤ Eclairage public

Louis MARTIN, conseiller municipal en charge du dossier indique :

- Pose des décorations de Noël, à priori 1^{ère} semaine de décembre

- 2^{ème} tranche du programme de réfection de l'éclairage public : rue de l'Agriculture et début de la rue des Pyrénées.
- Réparation éclairage foot prévue fin novembre.

➤ *Voirie*

- Les travaux de réfection de la rue du 8 mai débutent fin novembre, sont financés par la communauté de communes GAA pour un montant de 45 000 € qui ne comprennent pas les aménagements à réaliser pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Ces derniers ont été recensés et chiffrés par l'entreprise SADE. Ces travaux complémentaires génèrent une plus value sur laquelle GAA consent 10% de participation. Le prix doit être négocié avec l'entreprise SADE mais Monsieur le Maire demande un accord de principe pour la prise en charge par un fond de concours de la commune de ces travaux supplémentaires.

➤ *Giratoire et chemin piétonnier rue Bellevue*

- Devis réalisé par la société SADE pour l'aménagement d'un chemin piétonnier du lotissement Sanz à l'impasse Bellevue : entre 13 000 € et 16 000 €. Rappel du prix du giratoire prévu à cet endroit = 95 000 €. Les demandes de subventions seront présentées au Conseil Général pour la totalité de ces travaux.
- Assainissement : Le bureau d'études Sogreah (désigné pour la réalisation du diagnostic de l'assainissement collectif) a commencé ses relevés mais les mesures ne seront pas effectuées avant le début d'année.
- Point déchetterie : la structure est désormais utilisée par les habitants des communes membres de la communauté de communes Gespe-Adour-Alaric. Ces derniers sont satisfaits du fonctionnement et de l'accueil. Les effets financiers de cette mutualisation devraient se faire sentir début 2001.

➔ **Corvée communale du 6/11/2010**

➤ *Programme des travaux : 6 points*

- jardinières église
- allées cimetière
- élagage des arbres centre de loisirs
- peinture salle des fêtes
- nettoyage de la cave mairie
- combler ornière du parking du stade de football

➔ **Questions diverses**

- ✓ Demande de subvention de l'association Bancs Publics : voté 50 € pour 2011.
- ✓ Marie-Claude TILHAC, conseillère municipale, expose le projet de Monsieur GOMBERT (restaurant l'Escale Gourmande à Laloubère.) : construction d'un établissement de restauration sur la commune de Horgues. Monsieur GOMBERT recherchant un terrain de 6000 m² environ a été mis en relation avec un propriétaire,

Monsieur POUEYTO, susceptible de pouvoir satisfaire à sa demande. Une entente a été trouvée et Monsieur GOMBERT présentera le projet à la commune si elle le souhaite dès qu'il sera finalisé par l'architecte.

✓ Installation d'un boucher-charcutier-traiteur au centre commercial.

✓ Versement de la subvention aux conscrits

✓ Chantal LARBRE, conseillère municipale, fait un point sur ses démarches concernant le cimetière : dépositaire, columbarium, prix et durée d'attribution des concessions. Cette question pourra être débattue lorsqu'elle aura obtenu les éléments complémentaires et les devis qu'elle attend.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h00.

○○○○